

VOTE DU BUDGET ANNEXE « ZA LE BOURNAT » 2019

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du budget annexe « ZA le Bournat » 2019 préparé par la commission des finances.

Après examen du budget primitif, Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'approuver le budget annexe « le Bournat » 2019 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 245 754,88 €
 - En section d'investissement à 283 460,38 €.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE
le BA « le Bournat » 2019, à **13** VOIX POUR

33

VOIX POUR

ABSTENTIONS VOIX CONTRE

umanità

Présenté par le Président,
A Lezoux, le 28/03/2019
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Lezoux, le 28/03/2019

Date de convocation : 22/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A Lezoux, le